

Augmentation de la cotisation complémentaire santé en 2021

A l'issue de la réunion de négociation Santé/Prévoyance du 25 novembre 2020, la Direction a décidé de passer en force !

Ce que la Direction avait prévu au début :

Une augmentation de 3% de la cotisation sur la base de la dégradation des résultats santé

La démonstration de la CFE-CGC : factuelle, simple, efficace.

Pour n'importe quel client du Groupe, ce sont les résultats des 3 dernières années qui permettent de justifier ou non une augmentation du tarif, alors quels sont-ils ?

En K€	Cotisations nettes	Prestations, y compris provisions	Résultat	Ratio S/P
2017	12 093 K€	11 623 K€	470 K€	96,1%
2018	11 882 K€	11 668 K€	214 K€	98,2%
2019	11 952 K€	12 239 K€	-286 K€	102,4%

*2019 est une année particulière car l'anticipation du 100% santé a entraîné une dérive ponctuelle sur le poste optique à l'origine du résultat négatif. Cette réaction s'observe sur tous les contrats santé du groupe, il n'y a donc aucune surprise, il s'agit bien d'une situation conjoncturelle !

**La proposition même d'une augmentation santé ne se justifie pas.
Le compte santé est bien à l'équilibre**

Ce que la CFE-CGC a demandé :

Pas d'augmentation en 2021, la baisse des frais Assureur (3,5% au lieu de 4%), et la mise en place d'un compte de participation bénéficiaire (réserve où l'on met les résultats positifs pour compenser les résultats négatifs)

Après des tergiversations, une suspension de séance à l'initiative de la Direction, et des arguments peu convaincants et recevables, la Direction va tout de même appliquer, par principe, une augmentation de 1,5% à effet du 1^{er} janvier 2021.

C'est toujours NON pour la CFE-CGC !

Nous avons toujours su prendre, avec les autres organisations syndicales, des décisions responsables pour le maintien de notre couverture Santé/Prévoyance et nous comprenons d'autant moins cette obstination à vouloir imposer une indexation tarifaire aujourd'hui non justifiée.

Avoir des principes c'est bien, les adapter à la situation et au contexte actuel, ce serait mieux !

Vos représentants CFE-CGC sont à votre écoute !

N'hésitez pas à nous contacter
www.gie-ag2r-reunica-cfe-cgc.fr